

La Rochelle, le 12/03/2021

## **easyJet ouvre à la vente ses vols entre La Rochelle-Ile de Ré et Nice pour l'été 2021**

C'est avec un grand plaisir que nous vous annonçons la **décision de la compagnie aérienne easyJet de redéployer la liaison aérienne entre La Rochelle-Ile de Ré et Nice, à raison de 3 vols par semaine, du 28 juin au 5 septembre 2021.**

Un test sur cette ligne avait été réalisé par EasyJet sur le mois d'août 2020. Cette première commercialisation ayant remporté un franc succès, la liaison est reconduite en 2021 sur une période étendue.

Thomas Juin, Directeur Général du Syndicat Mixte des aéroports de La Rochelle - Ile de Ré et Rochefort - Charente-Maritime, s'est exprimé suite à cette annonce : « Il s'agit d'une excellente nouvelle pour l'aéroport de La Rochelle-Ile de Ré et pour le désenclavement de la Charente-Maritime. L'ouverture de cette nouvelle liaison s'inscrit parfaitement dans une stratégie de développement cohérente, visant à ouvrir des lignes vers des destinations pour lesquelles les autres modes de transport n'offrent pas de solution satisfaisante pour le territoire. »

Reginald Otten, Directeur général adjoint d'easyJet pour la France, a commenté : « Pour cet été, nous avons construit un programme attractif et nos équipages se réjouissent d'accueillir à bord de notre flotte moderne nos passagers rochelais. Plus que jamais nous continuons de connecter les régions françaises entre elles et à l'Europe quand les conditions sanitaires le permettent. Alors que nous traversons une situation inédite du fait de la pandémie, easyJet continue de faire voyager ses clients sur des vols neutres en carbone, maintenant ainsi ses engagements environnementaux. A ce titre, nous sommes très fiers d'être la seule compagnie majeure en France à opérer des vols neutres en carbone sur une flotte 100% Airbus. »

La liaison sera effectuée en Airbus A319, avec une capacité de 156 sièges, tous les lundis, vendredis et dimanches, aux horaires suivants :

LA ROCHELLE-ILE DE RE > NICE			NICE > LA ROCHELLE-ILE DE RE	
Départ	Arrivée		Départ	Arrivée
9h00	10h35	<b>Lundi</b>	6h40	8h30
21h20	22h55	<b>Vendredi</b>	19h00	20h50
17h00	18h35	<b>Dimanche</b>	14h40	16h30

Informations et réservations sur [www.easyjet.com](http://www.easyjet.com)

Cette ligne était particulièrement attendue par la population locale pour les déplacements familiaux, ainsi que pour les voyages touristiques.

Elle s'inscrit dans une stratégie cohérente par rapport aux besoins du territoire de disposer d'une offre satisfaisante en termes de moyens de transports :

- La SNCF n'est pas en mesure de proposer mieux qu'un trajet durant entre 9h42 et 11h30 et nécessitant un changement de gare à Paris.
- Par la route, il faut compter au minimum 9h30 pour parcourir les 980 km qui séparent les deux villes.

Des vols directs au départ de La Rochelle-Ile de Ré vers Nice devraient permettre d'éviter des émissions de CO<sub>2</sub> liées à l'utilisation de la voiture individuelle puisque l'essentiel de la clientèle qui souhaite se déplacer entre La Rochelle et Nice fait le trajet par la route pour s'y rendre directement ou utilise la voiture pour accéder aux aéroports de Nantes ou de Bordeaux, situés respectivement à 140 et 200 km de La Rochelle.

easyJet est par ailleurs une compagnie engagée pour réduire les émissions de carbone :

- La flotte est constituée d'avions de dernière génération et l'empreinte carbone moyenne est de 70,7g de CO<sub>2</sub>/ km / passager.
- La compagnie a pour objectif de remplir chaque vol afin d'en assurer l'efficacité.
- Pour chaque vol opéré, easyJet compense les émissions de carbone correspondant au carburant utilisé.

La compagnie easyJet confirme par ailleurs la reprise de ses liaisons vers Londres-Gatwick, Genève et Bristol pour l'été 2021 :

- **LONDRES-GATWICK** : du 28/06/2021 au 05/09/2021, à raison de 1 vol par jour
- **GENEVE** : du 29/06/2021 au 04/09/2021, à raison de 3 rotations hebdomadaires (mardi, jeudi et samedi)
- **BRISTOL** : du 29/06/2021 au 04/09/2021, à raison de 2 rotations hebdomadaires (vendredi et dimanche)

Les vols d'easyJet sont effectués en conformité avec les protocoles sanitaires les plus stricts. Ces mesures ont été mises en œuvre après consultation des autorités aéronautiques de l'OACI et de l'EASA et en accord avec les autorités nationales compétentes.

Les sièges easyJet en vente sont proposés avec un nouveau tarif : le Standard Plus. Il regroupe des avantages tels que le siège à l'avant, un grand bagage cabine et l'option Speedy Boarding (embarquement prioritaire). Cette nouveauté permet aux clients d'avoir facilement accès à toutes les options disponibles afin de choisir celle qui leur convient le mieux.

Pour offrir plus de flexibilité à ses clients, easyJet propose un changement gratuit jusqu'à 14 jours avant le départ, hors différence de tarif entre les deux billets.

Contact Presse :

. Aéroport La Rochelle-Ile de Ré : Claire DOUSSET - [c.dousset@larochelle.aeroport.fr](mailto:c.dousset@larochelle.aeroport.fr) - 05 46 42 45 45  
. easyJet France : [easyjet@elanedelman.com](mailto:easyjet@elanedelman.com) - 01 88 46 41 23